## Commission européenne

Action COST G2 «Paysages antiques et structures rurales»

Centre de recherches d'Histoire ancienne et Institut Gaffiot

GDR 926 CNRS - Université de Franche-Comté

Istituto di Studi Storico-Giuridici Filosofici e Politici Facoltà di Giurisprudenza - Università di Camerino

Università degli Studi «Federico II» di Napoli

## HYGIN L'ARPENTEUR L'ÉTABLISSEMENT DES LIMITES

Corpus Agrimensorum Romanorum IV Hygini Gromatici Constitutio Limitum

Texte traduit par M. Clavel-Lévêque, D. Conso, A. Gonzales, J.-Y. Guillaumin, Ph. Robin

## avec le concours de

G. Aujac (Paris), O. Behrends (Göttingen), I. Buti (Camerino),

L. Capogrossi-Colognesi (Rome), M. Caveinc (Paris),

F. Coarelli (Pérouse), Ph. Von Cranach (Berne), F. Grelle (Bari),

J.-R. Jannot (Nantes), L. Labruna (Naples), M.-J. Pena (Barcelone),

J. Peyras (Nantes), S. Ratti (Besançon), F. Reduzzi (Camerino), B. Vitrac (Paris)

Casa Editrice Dott. Eugenio Jovene, Napoli Office des publications officielles des Communautés européennes

## Préface

Le travail présenté ici est le troisième volume de la série de traductions consacrée aux textes des auteurs gromatiques assurée par les chercheurs européens, désormais réunis dans l'Action de Coopération Scientifique et Technique COST G2 "Paysages antiques et structures rurales: Techniques et Archéoenvironnement".

La coopération européenne qui avait permis la mise en œuvre de cette entreprise, pour la diffusion de ces textes dans une langue largement accessible aujourd'hui, se poursuit donc dans le cadre communautaire. La création de l'action COST en 1995, a généré de nouvelles synergies et une plus large ouverture en fédérant les expériences et les acquis de 10 laboratoires (Barcelone, Bari, Belfast, Berne, Besançon, Camerino, Göttingen, Naples, Rome, Trieste) appartenant à six des douze pays européens concernés.

Notre option délibérée est restée celle du premier volume et nous avons donc repris le texte latin édité par Thulin en le corrigeant, chaque fois que le recours indispensable aux manuscrits, avec comparaison des diverses leçons, l'a imposé.

Les pratiques de travail sont demeurées identiques : la traduction de base, toujours assurée par l'équipe de Besançon, a largement circulé entre traducteurs et commentateurs, avant d'être revue et discutée collectivement à Béziers (1994), Camerino (1995) et Besançon (1994 et 1995).

Les principes de présentation du texte traduit sont restés les mêmes et le latin a été maintenu, entre parenthèses, pour la terminologie technique et cadastrale.

Le texte latin a été saisi au laboratoire du Centre d'histoire ancienne (Besançon) d'abord par F. Favory, qui a participé au travail de l'équipe jusqu'en 1992, puis par A. Gonzales, qui a assuré continûment le suivi global de cette édition.

Nous avons renoncé dans ce volume au découpage automatique en phrases numérotées et au classement de toutes les formes lexicales qui lui était lié. Dans la mesure où le logiciel précédemment utilisé n'était plus à même d'assurer des bases identiques d'enregistrement, nous avons opté pour la solution la plus simple, en conservant une présentation calquée sur la pagination de Thulin, mais sans les références aux lignes et paragraphes.

L'équipe des traducteurs, renforcée par l'arrivée de Ph. von Cranach et de S. Ratti, a fait le choix le plus simple pour l'établissement de l'index lemmatisé, en présentant les formes sous leur lemme (nominatif singulier et pluriel des substantifs; nominatif singulier des trois genres pour les adjectifs; et, pour les verbes, première personne de l'indicatif présent et infinitif). L'index renvoie donc aux pages de l'édition Thulin et précise le nombre global d'occurrences, toutes formes lexicales confondues.

L'apparat critique de C. Thulin a été conservé, mais l'indication des lignes a été supprimée. La correspondance, page par page, entre texte et apparat demeure respectée. Les passages des autres auteurs du Corpus qui sont parallèles au texte d'Hygin l'Arpenteur sont signalés, d'après C. Thulin. Les références de ces passages sont regroupées en notation infrapaginale au début de chaque page de Thulin, pour l'ensemble de la page, qui peut correspondre à plusieurs pages de la présente édition. La consultation du texte original, le contrôle de la traduction et la confrontation texte/traduction sont rendus plus faciles par la correspondance page par page. Cela a induit des décalages visibles. Nous avons pensé pouvoir les compenser en replaçant les figures, chaque fois que c'était possible, dans le texte latin.

Les notes ont été rédigées par les traducteurs avec le concours — sur des points particuliers (astronomie, droit,

PRÉFACE XI

étruscologie, mathématiques et géométrie) — de divers spécialistes, au sein de l'équipe européenne, ou en-dehors d'elle, notamment pour Germaine Aujac, Maurice Caveinc, Jean-René Jannot et Bernard Vitrac que nous tenons à remercier vivement.

La publication du traité de Siculus Flaccus a déjà orienté et modifié la lecture d'un certain nombre de données archéologiques — alignements d'amphores plantées à l'envers, fossés, murs de terrasses, cours d'eau rectifiés notamment — qui étaient jusqu'ici restées incompréhensibles, ou même passées totalement inaperçues. Des pans importants de la connaissance pratique de l'aménagement de l'espace et de la production des paysages ruraux ont ainsi pu s'ouvrir à la recherche et élargir la base des données disponibles. Les chroniques annuelles sur Paysages et cadastres, parues ces dernières années, dans les *Dialogues d'Histoire Ancienne* en témoignent abondamment.

Une réflexion nouvelle, plus précise et mieux articulée, peut ainsi se nourrir des observations, analyses, conseils et des corrélations formulées dès l'Antiquité par les arpenteurs concepteurs ou praticiens de terrain, géomètres et juges dans les affaires de droit foncier et de statut des terres.

A l'attention portée à la fois au système de structuration des territoires, au statut des terres, à la morphologie et au marquage de l'espace, Siculus Flaccus invite à tenir aussi le plus grand compte des variantes, comme résultats tangibles des conditions historiques et coutumières qui donnent leur spécificité aux formes locales d'occupation du sol.

Balbus et le *Podismus* ont indiqué respectivement l'importance de la rigueur, de la rationalité géométrique et métrologique, de l'harmonie qui règlent les figures et qu'elles génèrent à leur tour dans un monde rural contrôlé et maîtrisé, mais à des niveaux différents.

Avec Hygin l'Arpenteur l'exigence de rationalité hiérarchisée se trouve également au premier plan, dans son insistance sur l'efficacité des mesures et la mise en place des axes qui impriment, sur le sol italien et sur celui des provinces de Rome, l'harmonie au carré des limitations cadastrales. Ces centuriations, quelle que soit leur métrique variable, doivent se construire en accord parfait avec l'ordre naturel du monde et avec l'histoire, dans ses dimensions plus générales et dans ses réalités locales ou régionales.

Sur la vie d'Hygin l'Arpenteur nous ne savons pratiquement rien et son texte ne contient aucune information biographique.

Depuis le XIXe siècle les chercheurs ne renvoient qu'accessoirement aux données descriptives de la profession d'arpenteur et à la mise en œuvre, théorique et pratique, qu'elles supposent, de la conception du projet à la réalisation de terrain. Les études lexicales et littéraires se sont généralement limitées pour ce qui est d'Hygin l'Arpenteur à le distinguer d'un autre Hygin qui a écrit sous Trajan ses trois traités: De limitibus, De conditionibus agrorum, De generibus controuersiarum (Th. p. 71-98). La recherche moderne part, explicitement ou implicitement, du principe que le texte d'Hygin l'Arpenteur serait postérieur à celui d'Hygin: l'Arpenteur est ainsi dit Hygin "le jeune" tandis que l'autre est qualifié comme "Hygin l'ancien". Il en est ainsi chez K. Lachmann, Die Schriften der römischen Feldmeßer, II, 1892, p. 136 sq.; O.A.W. Dilke, The Roman Landsurveyors, 1971, p. 238 et D. Flach, Römische Agrargeschichte, 1991, p. 2.

Toutefois, quels que soient les passages référentiels qui ont été choisis, il n'est pas pour autant établi qu'Hygin l'Arpenteur ait vécu et écrit après Hygin.

De fait, la *Constitutio limitum* a certainement été rédigée après 75 de notre ère, si l'on considère que la colonie africaine d'Ammaedara (évoquée p. 144 Th.) remonterait à

PRÉFACE XIII

75, au plus tôt (N. Duval, Topographie et urbanisme d'Ammaedara, ANRW 10,2 1982, p. 637 sq.). Or, la formule ante quem ne pouvant être limitée à sa seule signification temporelle, il reste difficile de décider de l'antériorité de l'un des deux Hygin.

L'honnête culture générale d'Hygin l'Arpenteur apparaît au long de son traité dans les deux citations littéraires. importées des Géorgiques (Th. p. 149 et infra n. 66) et de la Guerre civile de Lucain (Th. p. 151 et infra n. 76), cette dernière, vraisemblablement postérieure à la mort de Néron, bien que provenant du livre III, nous ramènerait à un contexte chronologique voisin de la déduction coloniale d'Ammaedara. De même les raisonnements géométriques. les implications trigonométriques (p. 153-156) et les nombreux commentaires sur les principes de la cosmologie, même s'ils ne sont pas originaux, illustrent les bases solides de la formation complexe des arpenteurs. D'autant qu'Hygin l'Arpenteur a étudié les formae anciennes, les normes et les lois liées à l'aménagement des territoires et aux interventions agraires, ce dont il a tiré un réel profit pour la rédaction de son ouvrage. A partir de là, il faut alors admettre qu'il a utilisé des archives, publiques et/ou privées, et qu'il a probablement eu accès aux archives impériales.

Un travail de cabinet paraît bien avoir nourri ses commentaires sur les pratiques et sur les normes des anciens, qui tiennent une place primordiale dans la transmission — écrite et/ou orale — du savoir gromatique qu'assure le traité d'Hygin l'Arpenteur.

Pourtant les modalités de l'énonciation — à partir des formes verbales notamment —, leurs liens avec les instruments et les pratiques spécifiques de la limitation, conduisent à laisser ouvert le débat sur l'implication d'Hygin dans l'art agrimensorique : théoricien et/ou praticien?

Nous tenons à remercier très amicalement, ici, Joëlle Drevaux et Georges Tirologos, qui n'ont pas ménagé leurs efforts pour assurer la composition et la présentation de cette édition.

Besançon, novembre 1995